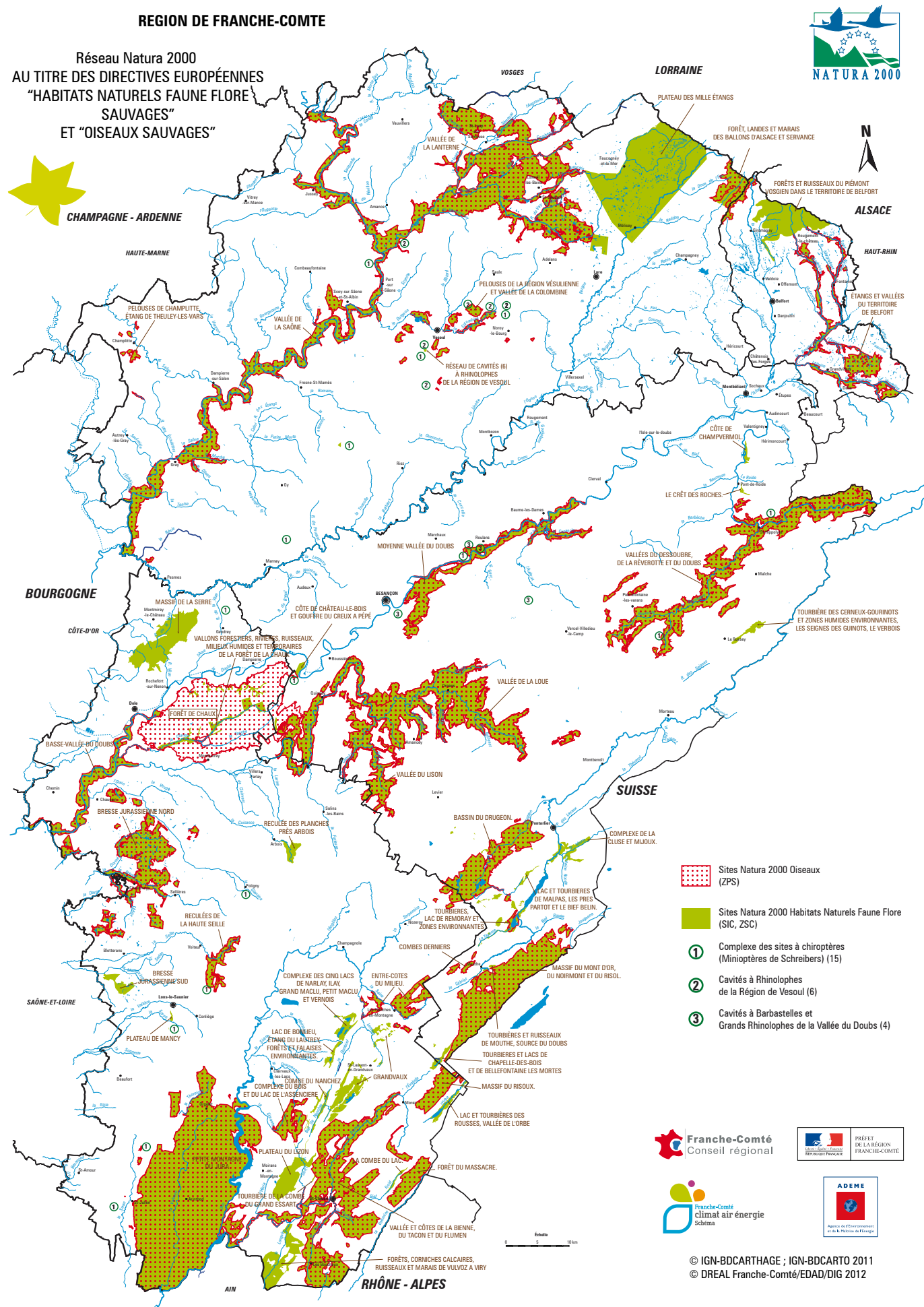




La région Franche-Comté est dotée d'un capital de nature et d'une biodiversité particulièrement riches :

- des forêts étendues et diversifiées couvrant 43% du territoire,

- des milieux humides d'intérêt majeur sur un peu plus de 3% du territoire régional : vallées alluviales, marais et tourbières, étangs et lacs. La région est une des plus riches de France pour les tourbières et comporte trois secteurs d'étangs de niveau national : la Bresse, les Mille Etangs et le Territoire de Belfort,

- des milieux rocheux liés à la géologie calcaire : corniches, éboulis, grottes, réseau karstique,

- des espaces agricoles extensifs à valeur paysagère et naturelle qui contribuent à la biodiversité.

Ensemble, ces différents milieux s'étendent sur les deux tiers de la région, leur richesse étant reconnue sur un quart du territoire à travers différents inventaires, (ZNIEFF «Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique», ZICO «Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux», zones humides) et zonages de protection et de gestion (Natura 2000, réserves naturelles, arrêtés préfectoraux de protection de biotope, sites classés, ...). Cette variété de milieux est à l'origine d'une grande diversité biologique et paysagère.

Natura 2000 constitue une partie importante de ce patrimoine reconnu. Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire. Natura 2000 est composé de sites naturels majeurs désignés spécialement par chacun des pays membres en application de deux directives européennes de 1979 et 1992, concernant les oiseaux et les habitats naturels, la faune et la flore.

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend près de 27 914 sites (18 % du territoire de l'UE). Le réseau français regroupe 1 753 sites au titre de la directive Habitats naturels Faune Flore et de la directive Oiseaux sauvages (12,55 % de la surface terrestre de métropole) et 207 sites marins.

Le réseau Natura 2000 en Franche-Comté comprend 72 sites (janvier 2012) :

- 49 sites d'intérêt communautaire (ZSC ou SIC) proposés au titre de la directive Habitats naturels Faune Flore, soit 234 782 ha (14,30 % de la surface de la région),

- 23 zones de protection spéciale (ZPS) au titre de la directive Oiseaux sauvages représentant 215 135 ha (13,22 % de la surface de la région). Au total, le réseau des sites Natura 2000 couvre 254 302 ha, soit 15,62 % du territoire franc-comtois. La Franche-Comté est la 3ème région française pour la part de son territoire désigné au titre de la Directive Habitats naturels Faune Flore.

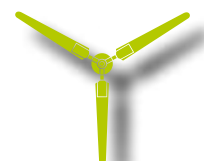
La DREAL coordonne le réseau régional qui comprend les services de l'état (DRAAF, DDT) et 26 chargés de mission Natura 2000 employés par les collectivités locales sur fonds de l'UE et de l'état, parfois abondés d'une part d'autofinancement.

Chaque site doit être doté d'un document d'objectifs (à ce jour 86 % des sites ont un DOCOB) qui permet de déployer des actions de gestion concrètes sur le terrain sous la forme de :

- contrats : des mesures agrienvironnement - plusieurs centaines en cours avec les exploitants agricoles et des contrats hors SAU «Surface Agricole Utile» ou en forêt - 57 signés,

- chartes Natura 2000 permettant des exonérations fiscales en échange de pratiques extensives et écoresponsables,

- évaluations d'incidences de projets d'aménagement ou de manifestations. Pour les éoliennes, sont soumis, via une liste nationale, tous les projets soumis à étude d'impact (≥ 50 m) et via une liste locale, les projets soumis à permis de construire (≥ 12 m) (voir site internet de la DREAL FC).



Les sites Natura 2000 ne constituent pas des exclusions au stade du schéma régional éolien ; ils révèlent des enjeux à prendre en compte dans les étapes ultérieures.

RÉFÉRENCES UTILES :

Inventaire National du Patrimoine Naturel : rubrique programme/Natura 2000
<http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs>
 Site DREAL : Nature Eau Paysage/Biodiversité, Natura 2000/: Natura 2000
<http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r31.html>